

**PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE de JURAZIMUT**  
**En date du samedi 8 décembre 2018**  
**LA BONNETABLE à Charency**

ALLOCUTION DU PRESIDENT Mr Hubert Maitrejean rappelant l'historique de l'Association qui existe depuis 1998, affilié à la FFCO et depuis 2016 la section Raid est affiliée à la FFTRI. Des remerciements vont à tous pour leur implication dans les diverses manifestations organisées tout au long de l'année 2018.

RAPPEL DES ACTIVITES 2018

- ❖ Sorties SKI DE RANDO
  - 06/12/17 TETE A JOSUE ALP VAUD
  - 21/12/17 RECULET
  - 12/01 POINTE D EUZANNE
  - 25/01 MONTS TELLERS
  - 10/02 DOLE DE NUIT
  - 13/02 COMBE DES OUTANS AL VAUD
  - 23/04 ALBRISTHORN
- ❖ Sorties
  - 15 AU 24/03 NORVEGE SKI
  - 31/3 1-2/4 WEEK END ARDECHOIS
  - 18-19/08 VTT BLANNAT AUVERGNE
  - 17/11 VTT NUIT RACLETTE MARCO
- ❖ Raid et son organisation (réunions, repérage)
  - 18/01 PREPA PARCOURS 2018
  - 07/02 RDV VILLE CHAMPA
  - 8-15/04 REPERAGE RAID
  - 11-17/04 DEBRIF RAID BLANC
  - 14-16/05 PREPA RAID
  - 5/6 DEBRIF RAID
  - 19-20/5 RAID JURA 4 PATTES
  - 16/7 PREPA ORGANISATION LOCAL
  - 4/9 REUNION PREPA RENTREE
- ❖ Divers
  - 3-4/2 MODULE INITIATEUR RAID ANNECY
  - 31-3 MODULE INITIATEUR VALLON
  - 8/9 FORUM DES ASSOCIATIONS
  - 1/10 PREPA RANDORAID
  - 7/10 RANDORAID « FAITES DU RAID »
  - 1/9 MARATHON CHAMPAGNOLE
  - 27/10 FFTRI DIJON ORGA RAID
  - 7 - 26/11 PREPA FOIRE AUX SKIS
  - 02/12 FOIRE AUX SKIS
  - PARTICIPATION À QUELQUES COURSES DE LA COUPE JURASSIENNE

ACHAT DE MATERIEL en 2018

Paddle gonflable et gilets X 2

Chapiteaux x 2

Étagères au local

Réparation de matériel de CO

La liste du matériel est visible sur le site ainsi que son lieu de stockage : au local ou chez un adhérent de l'association - emprunt possible sous réserve de disponibilité. Un fichier sur le

site permet de suivre la disponibilité du matériel. Un coffre à code a été installé au siège social pour avoir accès à la clé du local pour emprunter le matériel.

**PRESENTATION DU BUDGET PAR MR MARC VASALLUCCI, TRESORIER DE L'ASSOCIATION**

<b>BUGET 2018</b>					
JURA 4 PATTES	Dépenses	1641.03	DIVERS/ACHATS	Dépenses	6749.42
	Recettes	14290.58		Recettes	2092.66
	Balance	-2050.45		Balance	-4056.78
FOIRE AUX SKIS	Dépenses	24014.52			
	Recettes	28083.30			
	Balance	4068.78			
DEPENSES GLOBALES		47104.97			
RECETTES GLOBALES		44466.54	BALANCE		-2638.43

<b>ARRETE DES COMPTES EN DATE DU 7/12/17</b>	Compte Chèques Banque Populaire	15475.68
	Compte livret Banque Populaire	1747.20
	Compte Chèques Caisse d'Epargne	292.41
	Fond de caisse	407.60
	<b>TOTAL</b>	<b>17922.89</b>
	Non débité (foire aux skis)	4817,00

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2019</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
ORGANISATION RAID JURA 4 PATES	11500	INSCRIPTIONS JURA 4 PATTES	7500
ORGANISATION FOIRE AUX SKIS	24000	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	2000
LOCATION +CHARGE LOCAL	370	SUBVENTION VILLE DE CHAMPAGNOLE	2 000
FRAIS A GENERALE+DEPLACEMENT	600	PARTENARIAT PRIVE	1700
FRAIS DIVERS	1 830	FOIRE AUX SKIS	28 000
ABONNEMENT TEL PORTABLE	200	ADHESION + LICENCES	600
AFFILIATION FFCO+LIGUE	500		
ASSURANCE MAIF	300		
ACHAT MATERIEL+TENUES	1 800		
<b>TOTAL</b>	<b>41 800</b>		
		<b>TOTAL</b>	<b>41 800</b>

Budget 2018 approuvé à l'unanimité.

**ADHERENTS 2018 : 26**

Adhésion simple : 20 adhérents

Licenciés FFCO : 5 (+ 3 dirigeants, obligatoire à l'affiliation FFCO)

Licenciés FFTRI : 2 (+ 3 dirigeants, obligatoire à l'affiliation FFTRI)

**ADHESION 2019**

Adhésion Club : **10 €**

Avec ou non soit

Licence FFCO (certificat médical exigé)

- + de 21 ans : 67,43 € (montant à payer : 33,75 €)
- 19/20 ans et étudiants de – 25 ans : 61,30 € (montant à payer : 30,65 €)
- 15 à 18 : 36,78 € (montant à payer : 18,40 €)
- - de 14 ans : 30,65 € (montant à payer : 15,25 €)

soit

FFTri (certificat médical exigé en compétition)

- Compétition, contact et tarif voir avec Marc Velten correspondant de la section Raid
- Loisirs.

**Prise en charge par l'Association de 50 % du tarif des licences sous couvert de la présence bénévole sur les 2 manifestations pour l'année A-1 (Raid et foire aux skis)**

Pour prendre votre adhésion Club ou licence FFCO : voir Domy, pour licence FFTRI : voir Marc Velten.

### **PROGRAMME 2019**

Sorties annoncées sur le site et doodle pour connaître votre participation

- séjour dans le Valais du 13 au 17 mars
- sortie club au printemps ? Ou ?
- NEUCHAVENTURE 25/26 mai
- sortie canoë ? Ou ? Sur la Loue .... après le raid
- 4/5 mai formation pour Hubert et Domy (initiateur raids multisports) à Annecy
- 4/5/6/7/8 mai séjour à Annecy
- JURA 4 PATTES
  - 7 avril Repérage du Gro Magnon
  - 14 avril repérage du Ti Magnon
  - 18/19 MAI JURA 4 PATTES
- FFTRI dates manches CIAT France
  - 13/14 avril raid CHASSEZAC
  - 27/28 avril T RAID X 62
  - 11/12 mai PACA RAID
  - 6/7 juillet VENDEE RAID
- FFCO dates de la Coupe Jurassienne
  - 23/24 février Ski 0 dans le Risoux suisse
  - 31 mars : sprint et longue distance à Dole et La Serre
  - 18/ 19 mai : sprint et moyenne distance à Moirans
  - 11 mai à Prémanon
  - 15 juin : Mass start à Bellefontaine ?
  - 31 août : poursuite à Lamoura
  - 7 septembre : classique
  - 12 octobre : relai sprint à Doucier
- SORTIE AU MAROC (rando pédestre ou VTT) à l'automne
- 14/12 LIVE FFTRI RAID
- 29/06 RAID in DOLE – prestation par JURAZIMUT pour la ville de Dole
- 7/9 MARATHON CHAMPAGNOLE
- COUPE JURASSIENNE organisée par le CDCO du Jura
- FOIRE AUX SKIS 1<sup>er</sup> DECEMBRE
- ASSEMBLEE GENERALE 14 DECEMBRE

### **ACHAT 2019**

Vidéoprojecteur

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Remboursement des frais d'inscription à des compétitions FFCO (dans la totalité) et à des raids multisports (à hauteur de 30 %) sur justificatif uniquement dans la limite de 100 € / an et sous réserve d'avoir été bénévole sur les 2 manifestations organisées (foire aux skis et Jura 4 Pattes).

Sur le Challenge Jurassien, participation gratuite pour les licenciés FFCO.

- Partenariat avec la communauté de commune Champagnole pour édition de cartes de CO en dépôt ou en vente par l'Office de Tourisme en cours d'élaboration.
- Renoncement aux indemnisations kilométriques : reconduction de cette proposition de renoncer aux frais de déplacement sous forme de don déductible des impôts à hauteur de 60 % de la somme renoncée.

Ex pour 360 € renoncés = 216 € déduits des impôts (montant à préciser à Domy avant le 31 décembre 2018 pour déclaration des revenus 2018).

- Possibilité d'achat de tickets de cinéma à prix réduit (6 € le billet) : à disposition au siège social.
- Pour l'organisation du Jura 4 Pattes : recherche de partenaires privés par celles et ceux qui sont intéressés – production d'une plaquette d'information à remettre lors de la sollicitation des futurs partenaires.

L'Assemblée Générale se termine à 20H30 par un repas pris en toute convivialité au restaurant "La Bonnétable" à Charency.